

LA RESPONSABILITÉ ÉDUCATIVE *AD INTERIM* AU MIROIR DE LA CORRESPONDANCE DE LA FAMILLE GLAYRE (1798-1804)

Sylvie Moret Petrini

Les études menées sur les implications pour les femmes de l'absence des époux ont placé la responsabilité éducative parmi les pouvoirs féminins de l'absence¹. Les écrits personnels constituent des sources privilégiées pour interroger la nature de cette responsabilité éducative et en déterminer les contours. La correspondance échangée au sein d'une importante famille lausannoise, la famille Glayre, permet une étude de cas éloquente sur la répartition pragmatique des tâches induite par la séparation et la perception par chacun de ses prérogatives. La régularité de cette correspondance et son exercice durant différentes situations d'absence offrent en effet un matériau d'une grande richesse pour tenter de pénétrer l'organisation interne de la famille.

Le renouveau éducatif qui marque le XVIII^e siècle voit les pédagogues et philosophes s'attacher à définir le rôle respectif des pères et des mères dans l'éducation des enfants. Bien qu'ils ne soient pas unanimes sur les attributions de chacun, il y a plusieurs points de convergences entre eux. Les pères se voient ainsi attribuer la responsabilité de l'éducation de leurs fils. Quant à la place de la mère, elle peut être centrale à l'instar de ce que suggèrent Félicité de Genlis² ou Johann Heinrich Pestalozzi³ ou strictement limitée à la prime enfance comme Rousseau cherche à l'imposer⁴. Pour le philosophe genevois, la bonne mère est à la fois sensible à l'importance de sa tâche mais également pleinement consciente des limites de celle-ci. Ainsi l'héroïne de son roman épistolaire à succès *Julie ou la nouvelle Héloïse* (1761) prône-t-elle un modèle éducatif dans lequel elle-même se borne à donner les premiers principes à ses fils, jusqu'à l'âge de 7 ans, âge auquel elle se départ volontairement de cette tâche au profit de son mari chargé désormais de conduire leur formation pour en faire des hommes⁵. Rousseau lui fait affirmer : « Je suis femme et mère, je sais me tenir à mon rang. Encore une fois, la fonction dont je suis chargée n'est pas d'élever mes fils, mais de les préparer pour être élevés⁶ ». Dans *l'Émile ou de l'éducation* (1762), il se montre encore plus restrictif en stigmatisant une prétendue faiblesse maternelle qui les rendrait inaptes à la conduite d'une tâche aux conséquences aussi

- 1 Charpentier E. et Grenier B., *Femmes face à l'absence, Bretagne et Québec (XVII^e-XVIII^e siècles)*, Québec, CIEQ, 2015.
- 2 Brouard-Arends I., « Adèle et Théodore ou Lettres sur l'éducation de Mme de Genlis, une proposition au féminin pour le modèle éducation des Lumières », dans Bessire F. et Ried M., *Madame de Genlis : littérature et éducation*, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2008, p. 299-306.
- 3 Tosato-Rigo D., « En attendant Gertrude. Mères et utopie sociale chez Pestalozzi », dans Pestalozzi J. H., *Écrits sur la Méthode. Volume V. Comme Gertrude instruit ses enfants. Un essai pour introduire les mères à l'art d'enseigner elles-mêmes leurs enfants, introduction et traduction de Michel Soëtard*, Le Mont-sur-Lausanne, Éditions Loisirs et Pédagogie, 2013, p. 187-199.
- 4 Popiel J. J., *Rousseau's Daughters: Domesticity, Education, and Autonomy in Modern France*, Durham, University of New Hampshire Press, 2008.
- 5 Rousseau J.-J., *Julie ou La nouvelle Héloïse : lettres de deux amants habitants d'une petite ville au pied des Alpes recueillies et publiées par J.-J. Rousseau*, édité par Goulemot J.-M., Paris, Librairie générale française, 2002, p. 641.
- 6 *Ibid.*

sensibles⁷. Caractère jugé propre à chaque mère, cette faiblesse est perçue par de nombreux pédagogues comme peu compatible avec un jugement objectif lié au bien de l'enfant pour son avenir et celui de sa famille.

La nature des informations que livre la correspondance échangée par les époux Glayre met en évidence l'utilité des écrits personnels pour nuancer les exemples d'éducation sexuée que l'on tire classiquement de la littérature pédagogique ; une littérature pédagogique dont la famille est du reste lectrice assidue.

Cette contribution, divisée en deux parties, vise à déterminer la réorganisation des prérogatives éducatives en situation d'absence. Dans la première partie, ce sont les conseils épistolaires que Pierre-Maurice adresse à son épouse durant leurs séparations qui sont examinés. La deuxième partie analyse le rôle éducatif maternel tel qu'il apparaît sous la plume de Marie-Bartholomé et questionne l'indépendance féminine en la matière.

PALLIER L'ABSENCE PAR LA CORRESPONDANCE : LES CONSEILS ÉPISTOLAIRES DE PIERRE-MAURICE

En préambule, il convient de présenter brièvement cette famille. Originaire de Romainmôtier, une commune du Pays de Vaud située hors des chemins de passage, fils de pasteur, Pierre-Maurice Glayre (1743-1819) fait ses études à l'académie de Lausanne. À l'âge de 21 ans, il est engagé pour servir de secrétaire particulier au dernier roi de Pologne, Stanislas Auguste Poniatowski, auprès duquel il demeure de 1764 à 1788. De retour en Suisse, il fait une carrière politique et participe à la Révolution vaudoise au côté des patriotes. Le poste le plus en vue qu'il occupe est sa fonction de membre du Directoire – soit l'organe exécutif suprême de la République helvétique qui a supplanté le système d'alliances entre villes et cantons qui prévalait avant 1798 – dont il devient président en janvier 1799. Il démissionne après 4 mois seulement, miné par les tensions internes et les attaques envers ce nouveau régime dont la durée de vie se limitera à 5 ans. Demeurant au service de sa patrie, il effectue diverses missions diplomatiques. Il participe notamment à la Consulta en 1802⁸.

Sur le plan personnel, en 1787, il épouse Marie-Bartholomé, fille du colonel Jean-Louis de Crousaz. Un an après leur mariage naît Suzanne (1788-1876), leur fille aînée qu'ils surnomment affectueusement Mimi. Deux ans plus tard Marie-Bartholomé donne naissance à leur second enfant, un garçon prénommé Stanislas (1791-1804). La vie de la famille Glayre est marquée par les engagements politiques et diplomatiques de Pierre-Maurice qui l'obligent à vivre séparé de son épouse durant de longues périodes pendant lesquelles le couple maintient le contact par le biais d'une abondante correspondance. Les absences étudiées ici sont réparties entre trois périodes principales ; du début de l'année 1798 au mois d'août 1801, du mois de mars au mois de mai 1803 et du mois février au mois de mai 1804. Mais alors que plus de 100 lettres rédigées par Pierre-Maurice sont conservées pour cette période dans le fonds familial, seules une trentaine de lettres de Marie-Bartholomé nous sont parvenues. Cette correspondance a l'intérêt de croiser les points de vue car les lettres datant de 1803-1804 présentent la particularité d'être

7 Rousseau J.-J., *Émile ou De l'éducation*, édité par Wirz C., présenté et annoté par P. Burgelin, Paris, Gallimard, 1969, p. 202.

8 Hofmann A., « Pierre-Maurice Glayre (1743-1819) : des Lumières polonaises à l'engagement en faveur de la République », dans Böhler M. et Droz L., *Republikanische Tugend: Ausbildung [sic] eines Schweizer Nationalbewusstseins und Erziehung eines neuen Bürgers. Contribution à une nouvelle approche des Lumières helvétiques : actes du 16^e colloque de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (Ascona, Monte Verità, Centro Stefano Franscini), 7-11 septembre 1998*, Genève et Paris, Slatkine, diff. H. Champion, 2000, p. 529-546.

co-rédigées par les enfants et les parents (Pierre-Maurice et son fils et Marie-Bartholomée et sa fille) donnant ainsi une vision très intimiste des relations qui lient les différents membres de la famille (époux, parents-enfants, frère-sœur). Elle offre également un point de vue inédit sur la formation des enfants, la correspondance servant de support à la fois aux nouvelles quotidiennes mais aussi aux extraits de lecture et journaux personnels rédigés par Suzanne et Stanislas et destinés à être corrigés par les parents.

Entre 1799 et 1801, Pierre-Maurice se trouve à Paris où il s'attache à défendre la neutralité suisse. Ses deux enfants sont alors âgés respectivement de 9 et 7 ans et leur éducation est devenu, pour lui, une véritable source de préoccupation. Ce faisant, il se conforme à sa propre perception de ses compatriotes dont il faisait l'éloge quelques mois plus tôt dans le discours prononcé à l'occasion de sa nomination comme membre du directoire helvétique. À côté du « doux penchants pour l'amitié », de l'« union des familles » et du « bonheur des époux », il plaçait au crédit des Vaudois les « tendres soins donnés à l'éducation des enfants⁹ ». Lui-même consacre à ce sujet une part non négligeable de ses lettres – toutes contiennent quelques lignes dédiées à ses enfants et à leur formation¹⁰ – accordant à ce moyen de maintenir le contact une importance capitale. Il décide ainsi de numéroter ses lettres et demande à son épouse de faire de même afin que tous deux puissent constater d'éventuelles défaillances dans la livraison du courrier. Extrêmement pointilleux sur la régularité de la correspondance, il engage souvent Marie-Bartholomée à ne pas omettre d'écrire comme le 20 mai 1798 où il commence sa lettre par un vif reproche :

« Tu me néglige Ma chère femme ; j'attendois hier de tes nouvelles et c'est Auberjonois qui m'en a donné ; cela n'est pas bien. Il m'a dit que tu avois des migraines, que la bise t'avoit dérangé &c, &c, tu devois charger Mimi de me l'écrire. N'est-ce pas une grande fille qui peut déjà prendre dans bien des cas la place de sa mama¹¹. »

Il perçoit leur correspondance comme un palliatif à son absence ainsi qu'il l'exprime dans sa lettre du 24 mars 1801 dans laquelle, constatant avec dépit la perte d'une missive, il rappelle leur rôle essentiel dans l'accomplissement à distance de son rôle paternel : « Je ne sais en effet pourquoi on auroit intercepté mon n° 18. Ceux qui l'ont fait ignore sans doute combien les lettres d'un père de famille sont un objet sacré¹² ».

Pour former leurs deux enfants, le couple opte pour un modèle d'éducation domestique. Suzanne et Stanislas sont ainsi placés sous la surveillance de leur mère qui supervise les leçons dont certaines, à l'instar de l'histoire, de la géographie et des mathématiques sont dispensées par des professeurs particuliers. Dans la correspondance, différents sujets en lien avec l'éducation sont abordés. Pierre-Maurice donne les directions générales sur les leçons et s'inquiète des arrangements pratiques liés aux choix des enseignants et des matières étudiées. Il adresse également ses directives sur les méthodes à appliquer et le matériel éducatif à utiliser. Enfin, il commente les progrès des enfants dont il est informé par le biais des comptes-rendus de Marie-Bartholomée et des lettres que lui font parvenir Suzanne et Stanislas eux-mêmes.

Comme le montre cette correspondance, la collaboration éducative entre Pierre-Maurice et son épouse est repensée à cette occasion. Pierre-Maurice se place dans la position du responsable éducatif que les circonstances du temps contraignent à se départir pour un temps de ses obligations. Il reconnaît toutefois à son épouse de nombreuses compétences même si le langage ouvertement pessimiste avec lequel il évoque leur situation et par rebondissement celle

9 Discours prononcés à l'installation des nouveaux magistrats du peuple, le 30 mars 1798, s.l., s.d., p. 41.

10 Cette correspondance est conservée aux Archives cantonales vaudoises (désormais ACV), PP 106/26, env. 3 et PP 106/28.

11 ACV, PP 106/28/1, lettre de P.-M. à M.-B Glayre, 30 mai 1798.

12 ACV, PP 106/28/2, lettre de P.-M. à M.-B Glayre, 24 mars 1801.

de ses enfants rend compte qu'il considère son éloignement comme un frein à leur éducation. Dans la lettre du 19 janvier 1800, il lui écrit : « J'embrasse mes pauvres petit enfans. Ayez bien soin qu'ils ne perdent pas leur tems et qu'ils continuent leurs lectures et leur leçon d'écriture - Ne pouvant penser à eux et à toi pendant le jour, j'y employe mes heures d'insomnies qui sont assez fréquentes¹³. »

Si l'exercice de la lecture et l'écriture sont à ce moment-là dévolus à son épouse, il en conserve la supervision et contrôle les livres que propose Marie-Bartholomé à ses enfants en son absence. Plusieurs lectures reçoivent ainsi des critiques quant à leur bienfondé, à l'instar de *Don Quichotte* ou des ouvrages de Boileau que Pierre-Maurice juge inadapté pour des enfants. Il engage alors sa femme à se faire conseiller sur les livres qu'elle leur propose et lui signale les hommes de son entourage aptes à la guider dans ses choix¹⁴.

Il se réserve également certains domaines. Ainsi il lui rappelle qu'il souhaite se charger lui-même de leur éducation religieuse. Cela sera effectivement le cas puisque les extraits quotidiens rédigés par Suzanne et Stanislas, présents dans la correspondance échangée entre 1803 et 1804, portent sur des sujets religieux. Ils sont réalisés suivant les strictes consignes paternelles qui exigent que ceux-ci soient rédigés de tête sans le secours de l'ouvrage et qu'ils en mettent en évidence le sens moral du texte. Ils lui sont ensuite soumis pour approbation¹⁵.

Un autre aspect qu'il se réserve est le choix du précepteur. En 1801, il renonce ainsi à l'engagement d'un précepteur car il n'est pas présent pour le choisir et que son éloignement ne lui permettrait pas de surveiller les premières leçons dispensées sous sa responsabilité et de juger celui dont le rôle apparaît si déterminant¹⁶. Ce faisant, Pierre-Maurice suit les instructions de pédagogues tels Locke¹⁷, de Cousaz¹⁸ et Rousseau¹⁹ qui voyaient dans le choix consciencieux du précepteur la tâche première que tout père digne de ce nom se devait d'accomplir.

Pierre-Maurice accorde une grande importance à ses responsabilités éducatives ainsi que le met en évidence le tutorat auquel il se livre avec son épouse. Lui-même s'est formé à cette tâche par le biais de lectures mais n'entend pas suivre aveuglément une méthode élaborée par d'autres. Il dote les pères de famille de compétences bien spécifiques qui leur permettent d'élaborer leurs propres méthodes adaptées à leurs enfants. Adressés à son épouse, ces quelques mots expriment clairement que le statut même de père lui donne une prééminence sur les choix éducatifs : « Tout ce qu'on nous dit sur l'éducation, je le sais ; Mais ma conduite est réglée sur des principes modifiés par les circonstances. Avec des lieux communs et des maximes générales les étrangers font aisément les Docteurs ; mais un père qui les connoit aussi doit s'en réserver l'application²⁰. »

Pierre-Maurice se montre très intéressé par les traités d'éducation et sensible aux nouveautés. Ainsi la méthode que le pédagogue zurichois Johann Heinrich Pestalozzi expérimente au même moment à Berthoud - et pour laquelle l'Europe entière se passionne - reçoit l'attention qu'elle mérite. Pestalozzi lui-même lui rend hommage dans son ouvrage *Comment Gertrude instruit ses enfans*, qui paraît en 1801, lui reconnaissant le mérite d'avoir trouvé le mot définissant

13 ACV, PP 106/28/2, lettre de P.-M. à M.-B. Glayre, 19 janvier 1800.

14 ACV, PP 106/28/2, lettre de P.-M. à M.-B. Glayre, 20 janvier 1801.

15 ACV, PP 106/26/3, lettre de Suzanne et M.-B., à P.-M. et Stanislas Glayre, 23 mars 1804.

16 ACV, PP 106/28/2, lettre de P.-M. à M.-B. Glayre, Paris, 10 avril 1801.

17 Locke J., *Quelques pensées sur l'éducation*, Paris, J. Vrin, 2007, coll. Bibliothèque des textes philosophiques, p. 164.

18 Crousaz J.-P. de, *Traité de l'éducation des enfans*, A. La Haye, chez les fr. Vaillant et Prevost, 1722, 1^{er} vol., p. 112.

19 Rousseau J.-J., *Émile*, op. cit., p. 99.

20 ACV, PP 106/28/2, lettre de P.-M. à M.-B. Glayre, 1^{er} juin 1800.

avec précision la méthode qu'il est en train d'élaborer²¹. Dans sa pratique quotidienne avec ses enfants, Pierre-Maurice développe lui-aussi une méthode d'apprentissage à laquelle il ne cesse de faire référence sans sa correspondance. Il la rappelle brièvement à son épouse :

en attendant fais l'impossible pour que nos pauvres enfants perdent le moins de tems possible. J'ay donné les ordres pour qu'on vous envoie de Lausanne Plutarque. C'est une excellente lecture. Suis ma méthode ; après chaque période demande aux enfants, l'analyse légère de ce qu'ils ont lu. S'il y a des choses difficiles et que tu ne puisses pas expliquer dit leur quand vous lirés ce livre avec Papa, vous saurés ce que c'est. Peu d'idées mais bien claires voila l'essentiel²².

Il compte sur elle pour qu'elle suive scrupuleusement cette démarche dans les leçons dont elle se charge mais également pour qu'elle l'explique aux professeurs particuliers qui entourent leurs enfants durant la période hivernale. Comme le montrent ses directives, Pierre-Maurice a soin de baliser l'acquisition des connaissances de ses enfants par le biais des programmes qu'il dicte et de la méthode qu'il impose.

LE RÔLE ÉDUCATIF AU FÉMININ SOUS LA PLUME DE MARIE-BARTHOLOMÉE

L'épouse de Pierre-Maurice est née en 1759. Sa jeunesse et sa formation nous sont connues par un document d'un grand intérêt, le journal personnel que Marie-Bartholomé a tenu entre 1768 et 1788, un journal dont elle commence la rédaction à l'âge de 9 ans déjà²³. Fille unique d'un père et d'une mère qui la chérissent, elle bénéficie d'une formation domestique ambitieuse. Son journal témoigne d'une grande vivacité d'esprit. Elle se meut avec aisance dans l'univers social qui est le sien, partageant son temps entre sa vie lausannoise, les séjours au château de Coppet en compagnie de ses parents et les traditionnels voyages – pour la jeune demoiselle, davantage mondains que thérapeutiques – à Spa. L'arrêt du journal peu avant son mariage nous prive de cette voix féminine – que l'écriture diaristique rend à la fois spontanée et caustique – que l'on ne retrouve dès lors plus que par le biais de la correspondance.

Conformément à nombre de correspondances féminines, celle de Marie-Bartholomé est marquée par la modestie²⁴ et une certaine position d'infériorité assumée face à son époux. Les recherches ont bien montré que cette attitude constitue un leitmotiv à l'instar des craintes exprimées par les femmes quant à leurs pauvres qualités d'écriture²⁵. Marie-Bartholomé ne déroge pas à la règle et son époux se doit de la rassurer sur cette dimension comme il le fait au printemps 1800 : « Je t'assure que tu dois être pleine de confiance dans ton style et dans ton orthographe ; l'un et l'autre est très bon et je t'assure que sur cent femmes dans le Leman, il

21 Après une visite de l'Institut, Pierre-Maurice Glayre aurait évoqué le désir de Pestalozzi de « mécaniser » l'éducation, Pestalozzi J. H., *Écrits sur la Méthode. Volume V. Comme Gertrude instruit ses enfants. Un essai pour introduire les mères à l'art d'enseigner elles-mêmes leurs enfants, introduction et traduction de Michel Soëtar*, Le Mont-sur-Lausanne, Éditions Loisirs et Pédagogie, 2013, Collection Pestalozzi, p. 36.

22 ACV, PP 106/28/2, lettre de P.-M. à M.-B. Glayre, 26 janvier 1800.

23 ACV, PP. 106/33, Crousaz Marie-Bartholomé de, *Journal, 1768-1776*, ACV, PP 106/33, 12 p. et ACV, PP 106/33, Crousaz Marie-Bartholomé de, *Journal, 1778-1788*, 88 f.

24 Haase-Dubosc D., « Intellectuelles, femmes d'esprit et femmes savantes au XVIII^e siècle », *Clio. Femmes, Genre et Histoire*, n°13, 2001, p. 43-67 [en ligne] <https://journals.openedition.org/clio/133>.

25 Mouysset S., « Quand "Je" est une femme : les spécificités d'une écriture ordinaire ? », dans Mouysset S., Bardet J.-P. et Ruggiu F.-J. (dir.), *Car c'est moy que je peins. Écritures de soi, individu et liens sociaux (Europe, XV^e-XX^e siècle)*, Toulouse, CNRS-Université de Toulouse-Le Mirail, 2010, p. 185-201 et p. 198-199.

n'y en a pas cinq qui écrivent mieux que toi ; ainsi sois sans scrupule et crois que je ne te flatte pas²⁶. »

Ce besoin d'approbation – qui tient davantage de l'usage – ne manque pas de surprendre mis en parallèle avec les nombreuses pages de son journal personnel dans lesquelles elle n'émet jamais le moindre doute sur ses capacités scripturaires. Il doit également, comme pour les autres aspects, être analysé à l'aune de la grande différence d'âge qu'il y a entre les deux époux. En effet plus de 16 ans séparent Marie-Bartholomé et Pierre-Maurice, un écart générationnel qui fait dire parfois à ce dernier qu'il considère sa femme comme sa fille aînée.

L'éducation dispensée à Stanislas et Suzanne, durant les années où Pierre-Maurice vit éloigné d'eux, incombe à Marie-Bartholomé, une fonction qu'elle exerce, comme cela a été montré, sous son contrôle. Au quotidien, elle se doit de surveiller leur progrès, de s'occuper des arrangements pratiques et de transmettre aux maîtres les programmes d'enseignement. Elle-même se charge de les faire lire, chiffrer et mémoriser leurs leçons. Une tâche qu'elle endosse avec conviction et peut-être, du point de vue de son époux, un dosage pas toujours de bon aloi qui la conduit parfois à oublier les conseils des pédagogues lesquels ont progressivement encouragé les éducateurs à prendre en compte la nature enfantine et à ne pas placer l'acquisition des connaissances au-dessus d'une certaine idée de la formation et du perfectionnement de l'homme. Les attentes de Marie-Bartholomé quant aux progrès de ses enfants sont révélatrices de la place centrale qu'elle occupe dans leur formation et des standards qu'elle cherche à atteindre. Une remarque qu'elle fait au sujet de sa fille en mars 1804 dévoile ses hautes aspirations qui ne renient pas une certaine inspiration rousseauiste quant à l'influence néfaste de la société. Elle déclare à son époux :

Je suis bien aise que tu le sois aussi [extrêmement content] des extraits de Mimi. Elle les fait bien facilement ; elle réussira à tout ce qu'elle voudra, mais rien n'est plus dangereux pour elle que de mauvais modèle, soit pour les manières soit pour le ton ; Mimi aurait été parfaite élevé dans un autre Pays et avec d'autres alentour, soit au dedans, soit au dehors²⁷.

Pierre-Maurice – qui n'a durant ses périodes d'absence que le rôle de censeur, au détriment du rôle plus subtile de praticien – souhaite que soit pris en compte le stade de développement de ses enfants et leur caractère propre ainsi que le montre la remarque qu'il prend soin de faire à son épouse au sujet des leçons de lecture :

Il ne faut point se rebuter avec Stanis pour la lecture ; on grave difficilement sur le diamant, mais aussi les traits ne s'effacent point ; c'est le cas de cet enfant. D'ailleurs quand même il aurait peu de talents pour les sciences de mémoire j'en suis peu inquiet il n'en sera que moins présomptueux et moins incommode ; il saura pour lui et non pour les autres. Rien ne fait moins d'ami que la science et l'erudition ; sois la dessus comme moi sans inquiétude. J'en veux faire un homme heureux et un homme de sens et sois sure que la nature la fait pour être l'un et l'autre. Quant à Mimi il faut aussi cultiver ce que la nature a fait pour elle et elle a beaucoup fait²⁸.

Moins qu'un savant, c'est un « honnête » homme qu'il veut former et il rappelle à Marie-Bartholomé l'importance de respecter la nature. Il lui rappelle également régulièrement qu'il ne veut pas des enfants « savants et ambitieux » mais « bons et heureux²⁹ ».

Cette autorité déléguée que Marie-Bartholomé reçoit en situation d'absence, elle la restitue à son époux lorsque celui-ci réintègre le domicile familial. Cela est perceptible dans la correspondance des années 1803-1804. Lorsque Pierre-Maurice revient de Paris en 1803, il

26 ACV, PP 106/28/2, lettre de P.-M. à M.-B. Glayre, 20 mars 1800.

27 ACV, PP 106/ 26/3, lettre de M.-B. à P.-M. Glayre, 27 mars 1804.

28 ACV, PP 106/28/2, lettre de P.-M. à M.-B. Glayre, 26 janvier 1801.

29 ACV, PP 106/28/2, lettre de P.-M. à M.-B. Glayre, 4 avril 1801.

s'installe dans leur maison de Romainmôtier. Ce choix est guidé par les circonstances. Ses engagements politiques ont été mal perçus par les Lausannois et il juge préférable de ne pas habiter en ville en attendant que les esprits s'apaisent. Il y vit en compagnie de son fils Stanislas. Marie-Bartholomé quant à elle conserve l'habitude de vivre à Lausanne durant la saison hivernale, une décision dictée par l'importance de maintenir un certain réseau de relations mais aussi de permettre à sa fille de s'intégrer – mais aussi de s'exercer – à la vie sociale lausannoise. Placé sous la surveillance maternelle, cet apprentissage au monde implique la fréquentation assidue des bals, des spectacles et des dîners et la participation active à une valse continuelle de visites données et reçues. Ces obligations sociales permettent à la jeune demoiselle de 16 ans d'acquérir cet esprit du monde si nécessaire aux femmes dans le cadre de pratiques de sociabilité indissociables du mode de vie bourgeois. Dans ses lettres, Marie-Bartholomé affirme ses positions et ses choix quant à cet apprentissage, comme dans l'extrait qui suit. L'explication qu'elle livre à son mari pour justifier la présence de sa fille auprès d'elle dans une maison amie touchée par un deuil rend compte des principes de transmission par l'observation qui dictent sa conduite mais aussi sa conscience que cet apprentissage est placé entièrement sous sa responsabilité :

J'y ai mené à dessein Mimi fermement parce que cela convenait, et puis pour lui donner une idée des convenances et de la manière dont on doit être chez des personnes affligées. Le contrôleur me disoit, et cela est vrai, Mimi n'a aucune idée de ce que les autres éprouvent en pareil cas. Cela est bon ; et mauvais ; Je crains que quelque fois cette ignorance ne fasse mal juger d'elle ; j'ai vu quelque fois le contrôleur étonné à son sujet et cela me peiné³⁰.

Les prérogatives de Marie-Bartholomé dans ce domaine ne semblent pas réellement contestées par son époux, qui toutefois ne se prive pas de lui dispenser de nombreux conseils, notamment sur la retenue que doit adopter sa fille en société, comme dans sa lettre du 5 février 1801 dans laquelle il lui rappelait : « Ta fille touche à l'âge où on exige plus de retenue et quelques chose de plus posée³¹ ». La gestion du budget et la tenue des livres de compte, des activités dont la correspondance montre qu'elles occupent Suzanne durant ses journées, semble également être un domaine exclusivement féminin, qui repose sur une transmission mère-fille dans laquelle Pierre-Maurice ne s'immisce pas. En octobre 1798, il assurait du reste son épouse de sa confiance : « Tu es toute étonnée de tes talents pour les affaires. Je t'assure qu'il ne te manquait que l'expérience et la persuasion que tu étois faite comme toutes les autres femmes et ne valoit pas moins qu'elles pour être capable de faire tout ce qu'une femme peut et doit faire³² ».

En revanche, le contrôle de Pierre-Maurice demeure primordial sur les apprentissages intellectuels. Ainsi Suzanne fait-elle en 1803 et 1804 parvenir à son père par chaque poste, à côté de ses extraits d'écriture sainte, le compte-rendu de ses journées. Cet exercice pratique d'écriture diaristique exigé ici par les parents – dont il est extrêmement rare de retrouver des traces tangibles – est destiné à inculquer à Suzanne cet usage et à lui en apprendre les codes dans un espace suisse romand où cette forme d'écriture est devenue une pratique éducative courante³³. Un échange entre les deux époux au sujet de la forme du journal adoptée par Suzanne témoigne de la surveillance paternelle exercée sur cet aspect. Alors que ce qu'elle rédige demeure extrêmement factuel, présentant méthodiquement la succession des activités de sa journée, Marie-Bartholomé approuve par un commentaire positif l'exercice auquel s'est livrée sa fille. Elle écrit à son mari : « Mimi t'a tout dit, mon cher Ami et son journal me paroît

30 ACV, PP 106/26/3, lettre de M.-B. à P.-M. Glayre, 7 avril 1804.

31 ACV, PP 106/28/2, lettre de P.-M. à M.-B. Glayre, 5 février 1801.

32 ACV, PP 106/28/2, lettre de M.-B. Glayre à P.-M., 12 octobre 1798.

33 Moret Petrini S., *L'enfance sous la plume. La diffusion de l'écriture éducative en Suisse romande, 1750-1820*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2022, p. 175-215.

bien détaillé, elle ne s'est trompé par ci par la que sur quelques heures plus ou moins ; et en particulier sur notre retour de chés les dames Matthieu nous y restames tout seuls jusqu'à 10 heures parce qu'on ne venoit pas nous chercher³⁴. »

Pierre-Maurice en revanche ne se satisfait pas de cette énumération qu'il juge un peu stérile et défend l'usage d'une autre forme de journal. Selon lui, pour qu'il soit utile, cet objet devrait se faire support de l'esprit et du raisonnement. La lettre qu'il adresse à sa fille en retour met en lumière des attentes différentes entre père et mère face à l'écriture diaristique :

J'ay reçu ta lettre, ma chere Mimi. Je vois avec grand plaisir que tous les jours tu te leves, tu dejeunes, tu dines, tu goutes, tu soupes et tu te couches. Pour rendre le journal plus complet, il faudroit ajouter que tu dors, tu reves, tu craches, tu te mouches tu fais P. et C. au moyen de cela je serois parfaitement instruit de l'état de ta santé. Ce qui est sans doute pour moi un point très essentiel. Tu pourrois cependant y ajouter quelques détails sur ta vie morale ; n'as tu pas fait quelques observations dans le courant de la journée – quelques reflexions sur tes lectures – sur les choses qui se sont passées – sur les conversations ou tu as eu quelques part &c &c. Tout cela m'apprendroit que ma chere fille est une jolie fleur qui végète tres bien – mais encore qui refflechit et qui germe³⁵.

La dissension entre les époux sur ce sujet rappelle que Pierre-Maurice conserve toujours la prééminence sur la dimension intellectuelle de la formation même à distance.

Durant la période 1803-1804, les lettres de Marie-Bartholomée ne font que peu de références à l'éducation de son fils qui est dès lors placé sous la houlette paternelle. Tout au plus souligne-t-elle ses progrès dont elle peut juger par les lettres qu'il lui adresse. Ce qui motive alors cette correspondance est le désir de Marie-Bartholomée non d'endosser une posture éducative mais bien d'accomplir son rôle de maîtresse de maison. Elle donne en effet à son fils des indications très précises sur l'organisation domestique, la gestion du linge et les plantations ou les aménagements extérieurs à faire, des points sur lesquels elle exerce un contrôle à distance : « Je suis très charmé de voir que vos coutumes et usages soient si utiles au bien de notre linge ; j'aimerois assé qu'il y eut la même amande pour toutes les taches au planché provenan de pied crottées ; tache d'établir cette reigle alors en arrivans, je trouverai la maison bien propre et je promets de payer mon amande comme les autres quand je serai en faute³⁶. »

Dans le domaine des repas, Marie-Bartholomée se montre particulièrement sensible à ce que son fils et son époux soient bien nourris. Elle leur fait ainsi parvenir très régulièrement des mets préparés à leur intention à Lausanne. Elle charge également son fils de transmettre des conseils précis à la cuisinière quant aux repas qu'elle doit leur préparer. S'assurer que son fils et son époux aient à disposition une nourriture saine et variée détermine ses instructions qui se veulent claires et empreintes d'un véritable souci sanitaire :

Cependant, je te charge de faire mettre à la broche [de belles bécasses] quand tu pourra en avoir pour changés la monotonie de vos repas. Dis aussi à Lisette qu'elle se procure dès poules et qu'elle vous les mette le soir ; fais attention qu'elle les cuise assé parce que la viande blanche est mauvaise et malsaine si elle n'est pas cuitte, il faut qu'elle vous en fasse en sauce blanche et d'autre fois cuit à la casserolle ; je suis ennuié de vous voir toujours avoir la même chose !³⁷.

Enfin un domaine qui est manifestement une source de profonde inquiétude pour Marie-Bartholomée est la passion de Stanislas pour la chasse. Ayant eu le malheur de perdre son frère blessé mortellement lors d'un accident de chasse, elle ne cesse de l'exhorter à la prudence et lui dispense des conseils pratiques destinés à prévenir une telle éventualité à l'instar de sa lettre du

34 ACV, PP 106/26/3, lettre de M.-B. à P.-M. Glayre, 7 mai 1804.

35 ACV, PP 106/26/3, lettre de P.-M. Glayre à sa fille Suzanne, 20 mai 1804.

36 ACV, PP 106/26/3, lettre de M.-B. Glayre à Stanislas, 31 mars 1804.

37 ACV, PP 106/26/3, *ibid.*, non datée, printemps 1804.

12 février 1804 dans laquelle elle écrit : « N'oublie pas que tu m'a promis de bien faire attention comment tu charge ton fusil et surtout de ne pas tenir ton manton dessus³⁸ ».

Dans la correspondance des années 1803-1804, Marie-Bartholomé, libérée de l'impératif éducatif qui a été le sien durant les absences de son époux se recentre sur les espaces traditionnellement dévolus à l'épouse à savoir la gestion du ménage, la surveillance et planification des repas et le souci du bien-être et la santé de son mari et de son fils.

CONCLUSION

Il n'y a encore que quelques heures que vous êtes partis, je n'ai point de nouvelles à vous donner encore. Je vous promet mon bon papa que nous serons bien sages et qu'à votre retour vous embrasserez des disciples qui auront de la foi et qui auront profité de vos leçons. Nous serions des petites bêtes si après vous avoir donné tant de peines et de coliques en vous faisant enrager dans nos leçons nous ne nous rendions pas dignes de vous ainsi comme nous sommes remplies de bonnes intention il faut espérer que vous direz un jour avec orgueil voila mes enfants et c'est à moi qu'il appartient toute la gloire de leur éducation³⁹.

Ces mots adressés à son père par Suzanne en 1804 témoignent que dans la famille Glayre le domaine éducatif, dans sa dimension intellectuelle, morale et religieuse a été investi par le père, tant pour son fils que pour sa fille. Le journal que tient Suzanne à partir de 16 ans en témoigne également⁴⁰. Pierre-Maurice lui dispense quotidiennement des leçons d'astronomie, de mathématiques et de physique qui rendent compte de son ambition éducative à l'égard de celle qui est devenue, après la mort accidentelle de son fils en 1804, sa fille unique. Toutefois ces mots, adressés par une fille aimante à son père, font l'impasse sur le rôle assumé par Marie-Bartholomé durant les absences répétées de son époux. Par sa présence constante auprès de ses enfants, c'est elle qui a assuré la continuité de leur éducation comme le montre bien du reste la correspondance. La marge de liberté accordée à Marie-Bartholomé dans la formation intellectuelle de ses enfants paraît toutefois mince tant il semble évident que Pierre-Maurice perçoit ses absences comme des situations provisoires. Pour lui, durant ces périodes, leur formation est en quelque sorte mise entre parenthèse. Nonobstant ce sentiment, et cela constitue une marque de confiance indiscutable à l'égard de son épouse, il ne cherche pas à placer son fils dans un institut d'éducation pas plus qu'il n'accepte de le confier à l'une de ses connaissances qui s'est offerte, en 1800, de le prendre sous son aile et de l'élever avec son propre fils⁴¹. Ce faisant, il reconnaît implicitement que le système familial placé sous la direction de Marie-Bartholomé – qu'il contrôle à distance par la correspondance – donne satisfaction. Quant à Marie-Bartholomé, il ne fait aucun doute que sa propre formation lui permet de mener à bien cette tâche. Toutefois, lorsqu'elle peut s'en départir, elle se recentre naturellement sur celles liées à la gestion de la maisonnée. La transmission des savoirs et la formation du

38 ACV, PP 106/26/3, *ibid.*, 12 février 1804. Malgré les nombreuses mises en garde maternelles, c'est bien lors d'une partie de chasse que décède le jeune Stanislas en automne 1804. Dans le livre de raison familial que Marie-Bartholomé poursuit après le décès de son père, elle consigne ces quelques mots qui témoignent de sa profonde tristesse : « Mon bien chère Enfant Stanislas Glayre, né le 6 juillet 1791 mort le 12 septembre 1804 et âgé de 13 ans, deux mois et 6 jours, enlevé à ses parents inconsolables par le plus affreux malheur ; - il est enterré dans le cimetière de Romainmotier, à 26 pieds et ½ [...] en contant depuis la pierre de Marbre que nous y avons placé en mémoire de ce chère Fils », ACV, PP 106/15, *Courant commencé en 1787 par Grand Papa de Crousaz continué de tems en tems par Maman et par moi après elle*.

39 Lettre de Suzanne à P.-M. Glayre, 5 mai 1804.

40 ACV, PP 106/65, Suzanne Glayre, *Journal, 1805-1819*, 19 cahiers.

41 C'est le sénateur Meyer qui lui fait cette proposition comme il le rapporte à son épouse dans une lettre : ACV, PP 106/28/2, lettre de P.-M. à M.-B. Glayre, 23 janvier 1800.

jugement qu'elle assume durant plusieurs années sont retranchées implicitement – mais en bonne intelligence entre elle-même et son époux – de son champ de compétence. L'exemple de la famille Glayre est symptomatique des pratiques qui ont cours dans leur milieu et espace géographique. En effet, les archives romandes sont riches d'autres correspondances révélatrices de l'investissement maternel dans le domaine éducatif mais également de l'instauration de véritables collaborations éducatives au sein du couple. Ainsi la Lausannoise Catherine de Charrière de Sévery (1741-1796) entretient-elle une abondante correspondance avec son fils Wilhelm (1767-1838) placé à l'institut de Colmar entre 1781 et 1783⁴². Bien que les lettres soient essentiellement rédigées de sa main, son époux, Salomon qui fut sous-gouverneur des fils du prince héréditaire Frédéric II de Hesse-Cassel, plane au-dessus des échanges dont Catherine se sert pour relayer ses attentes et encourager leur jeune garçon, qui n'a pas de mots assez émouvants pour les supplier de le retirer de l'institut, à faire son devoir, tout en le réconfortant dans le même temps. D'autres sources, à l'instar des journaux d'observations de leurs enfants rédigés par les mères⁴³ montrent que dans l'espace bourgeois et aristocratique de Suisse romande, ces dernières ont bien reçu le message des pédagogues les encourageant à donner à leur rôle éducatif une plus grande importance. Les espaces du pouvoir éducatif féminin se dessinent toutefois dans un cadre plus ou moins étroit délimité par leur perception du rôle maternel, leur volonté propre et la place que leurs époux leur accordent : des espaces loin d'être figés, qui se modifient au gré des circonstances et notamment des situations d'absence.

42 Cette correspondance a été éditée. Moret Petrini S. et Lanz A.-M. (éd.), « *Il faut que vous deveniez un homme* ». *Correspondance échangée entre Catherine de Charrière de Sévery et son fils Wilhelm, pensionnaire à Colmar (1780-1783)*, Lausanne, Antipodes, 2021.

43 Moret Petrini S., « La plume, objet d'affirmation de la mère-éducatrice », dans Tosato-Rigo D., *Études de lettres. Appel à témoins : écrits personnels et pratiques socioculturelles (XVI^e-XX^e s.)*, Lausanne, Université de Lausanne, 2016, p. 87-112.

BIBLIOGRAPHIE

- Brouard-Arends I., « Adèle et Théodore ou Lettres sur l'éducation de Mme de Genlis, une proposition au féminin pour le modèle éducation des Lumières », dans Bessire F. et Ried M., *Madame de Genlis : littérature et éducation*, Mont-Saint-Aignan, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2008, p. 299-306.
- Charpentier E. et Grenier B., *Femmes face à l'absence, Bretagne et Québec (XVII^e-XVIII^e siècles)*, Québec, CIEQ, 2015.
- Crousaz J.-P. de, *Traité de l'éducation des enfants*, vol. 1, A. La Haye, chez les fr. Vaillant et Prevost, 1722.
- Haase-Dubosc D., « Intellectuelles, femmes d'esprit et femmes savantes au XVII^e siècle », *Clio. Femmes, Genre et Histoire*, 13, 2001, p. 43-67 [en ligne] <https://journals.openedition.org/clio/133>.
- Hofmann A., « Pierre-Maurice Glayre (1743-1819) : des Lumières polonaises à l'engagement en faveur de la République », dans Böhler M. et Droz L., *Republikanische Tugend: Ausbildung [sic] eines Schweizer Nationalbewusstseins und Erziehung eines neuen Bürgers. Contribution à une nouvelle approche des Lumières helvétiques : actes du 16^e colloque de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (Ascona, Monte Verità, Centro Stefano Franscini), 7-11 septembre 1998*, Genève et Paris, Slatkine, 2000, p. 529-546.
- Locke J., *Quelques pensées sur l'éducation*, Paris, J. Vrin, 2007.
- Moret Petrini S. et Lanz A.-M. (éd.), « Il faut que vous deveniez un homme ». *Correspondance échangée entre Catherine de Charrière de Sévery et son fils Wilhelm, pensionnaire à Colmar (1780-1783)*, Lausanne, Antipodes, 2021.
- Moret Petrini S., « La plume, objet d'affirmation de la mère-éducatrice », dans Tosato-Rigo D., *Études de lettres. Appel à témoins : écrits personnels et pratiques socioculturelles (XVI^e-XX^e s.)*, Lausanne, Université de Lausanne, 2016, p. 87-112.
- Moret Petrini S., *L'enfance sous la plume. La diffusion de l'écriture éducative en Suisse romande, 1750-1820*, Rennes, Presses universitaire de Rennes, 2022.
- Mouysset S., « Quand "Je" est une femme : les spécificités d'une écriture ordinaire ? », dans Mouysset S., Bardet J.-P. et Ruggiu F.-J. (dir.), *Car c'est moy que je peins. Écritures de soi, individu et liens sociaux (Europe, XV^e-XX^e siècle)*, Toulouse, CNRS-Université de Toulouse-Le Mirail, 2010.
- Pestalozzi J. H., *Écrits sur la Méthode. Volume V. Comme Gertrude instruit ses enfants. Un essai pour introduire les mères à l'art d'enseigner elles-mêmes leurs enfants, introduction et traduction de Michel Soëtard*, Le Mont-sur-Lausanne, Éditions Loisirs et Pédagogie, 2013.
- Popiel J. J., *Rousseau's Daughters: Domesticity, Education, and Autonomy in Modern France*, Durham, University of New Hampshire Press, 2008.
- Rousseau J.-J., *Émile ou De l'éducation*, édité par Wirz C., présenté et annoté par P. Burgelin, Paris, Gallimard, 1969.
- Rousseau J.-J., *Julie ou La nouvelle Héloïse : lettres de deux amants habitants d'une petite ville au pied des Alpes recueillies et publiées par J.-J. Rousseau*, édité par Goulemot J.-M., Paris, Librairie générale française, 2002.
- Tosato-Rigo D., « En attendant Gertrude. Mères et utopie sociale chez Pestalozzi », dans Pestalozzi J. H., *Écrits sur la Méthode. Volume V. Comme Gertrude instruit ses enfants. Un essai pour introduire les mères à l'art d'enseigner elles-mêmes leurs enfants, introduction et traduction de Michel Soëtard*, Le Mont-sur-Lausanne, Éditions Loisirs et Pédagogie, 2013, p. 187-199.

Sylvie Moret Petrini

Première assistante, Université de Lausanne, Suisse

Retrouvez la version en ligne gratuite
et ses contenus additionnels



